



FFvolley

Mise en place d'un projet Para-Volley

The background features a dark blue field with two large, overlapping white curved shapes that create a sense of motion and depth. The top shape is a thick, dark blue arc that curves downwards from the left. The bottom shape is a white arc that curves upwards from the left, meeting the blue arc. The text is centered within the white space.

Les pratiques Para-Volley

volley assis

Une pratique paralympique



volley sourd

La pratique du Volley-Ball et du Beach-Volley pour les sportifs sourds et malentendants





volley assis

Le Volley Assis se joue sur un terrain plus petit et avec un filet plus bas qu'au Volley-Ball. Assis à même le sol, les joueur(se)s se déplacent en glissant en s'aidant de leurs jambes et/ou leurs bras.

Le Volley Assis permet au niveau national d'encourager la mixité en permettant aux personnes handicapées et aux valides de pratiquer ensemble avec la même intensité et le même plaisir ! C'est ce que proposent nos clubs affiliés et nos formats de compétitions nationales.



plus d'informations sur
ffvolley.org



volley sourd

Le Volley Sourd, sous l'égide de la Fédération française de volley, permet de rassembler les personnes sourdes et malentendantes autour de la pratique du Volley-Ball et du Beach-Volley.

Pour être éligible aux compétitions internationales (Les Deaflympics sont la compétition de référence) les joueur(se)s doivent avoir une perte d'au moins 55 décibels à leur meilleure oreille.



plus d'informations sur
ffvolley-volleysourd.org



The background features two large, overlapping curved shapes. The top shape is a dark blue arc that curves from the left edge towards the right. Below it is a white arc that also curves from the left edge towards the right, creating a white space where the text is located. The bottom right corner of the image is a solid dark blue color.

Méthodologie de projet

Qu'est-ce qu'un projet?

Norme NF EN ISO 9000 AFNOR : Processus unique, qui consiste en un ensemble d'activités coordonnées et maîtrisées comportant des dates de début et de fin, entrepris dans le but d'atteindre un objectif conforme à des exigences spécifiques, incluant des **contraintes de délais, de coûts et de ressources**



Pourquoi, pour qui ?

- Faire partager une **orientation**, des valeurs
⇒ Comité Directeur, Assemblée Générale du club...
- Obtenir des **créneaux**
⇒ Mairie
- Obtenir des **financements**
⇒ Financeurs publics (mairie, Conseil Départemental...)
⇒ Financeurs privés (sponsors, mécènes...)
⇒ ANS/PSF (ex-CNDS)



Les étapes du projet

1 – DIAGNOSTIC DE LA STRUCTURE

2 – FORMALISATION DU PROJET

3 – TRADUCTION DU PROJET

4 – ÉLABORATION DU BUDGET

5 – ÉVALUATION DU PROJET



1 - DIAGNOSTIC DE LA STRUCTURE

- L'état des lieux

⇒ L'association, son identité, son historique

⇒ Le public accueilli, les projets, les actions déjà mises en place

⇒ L'environnement et l'ancrage territorial

(connaître son territoire, s'appuyer sur les projets municipaux, départementaux, régionaux...)

⇒ Les ressources humaines et leur structuration

(organigramme)

⇒ Les ressources financières et logistiques

(modèle économique et moyens matériels)



- L'analyse des besoins

Le diagnostic initial est essentiel pour pouvoir identifier les besoins auxquels va répondre le projet.

Il est préférable de réaliser cette étape de diagnostic **en groupe**, en commission.

2 – FORMALISATION DU PROJET

Cette étape de formalisation est la rédaction par écrit du projet répondant aux besoins identifiés.

Elle fixe le cadre : on détermine les **axes du projet**, on formule les **objectifs**, d'où découleront les actions.

La **méthode QQQQCP** : moyen efficace pour avoir une analyse précise d'une situation ou d'un projet de manière exhaustive.



3 - TRADUCTION DU PROJET

- Le plan d'action

Choix des **objectifs opérationnels**, des actions et des stratégies à mettre en œuvre

- ⇒ Description du contenu
- ⇒ Bénéficiaires
- ⇒ Secteur, territoire
- ⇒ Moyens (humains, matériels)
- ⇒ Lieu de réalisation de l'action
- ⇒ Durée, récurrence
- ⇒ Communication
- ⇒ Partenaires



- La fiche action

La fiche action est un **résumé pour une action en particulier**. Elle permet de synthétiser les éléments sur un document simple.

	Titre de l'action
Objectif	
Dates	
Résumé de l'action	
Coordinateur	
Partenaires	
Récurrence	

4 - ÉLABORATION DU BUDGET

- Le budget = **élément central**

Surtout dans le cadre d'une demande de subvention

Il s'agit de la projection des dépenses et des recettes.

3 principes fondamentaux :

- ⇒ Unité (rien oublier, rien ajouter)
- ⇒ Sincérité et intégrité (réalisme)
- ⇒ Prudence (incertitude)

Le budget doit être équilibré.

(mais peut faire apparaître un besoin de financement)



Pensez à valoriser le bénévolat !



5 - ÉVALUATION DU PROJET

Étape importante et déterminante pour l'évolution du projet
(évaluation intermédiaire possible pour réorienter le projet)

Déterminer des **indicateurs d'évaluation** en lien avec les objectifs

Outils pour l'évaluation :

⇒ **Quantitative** (chiffres, données recueillies par questionnaires...)

⇒ **Qualitative** (observations, propos, comportements...)

ANNEXES

Annexer au projet les documents qui sont utiles à sa compréhension et qui sont trop imposants pour être cités dans le cœur du projet (projet club, texte de référence...)

The background features a dark blue field with two large, white, curved shapes that resemble stylized waves or abstract arcs. One arc is positioned higher and further to the right, while the other is lower and more centrally located, creating a layered, dynamic effect.

Demande de financement PSF



- Campagne PSF
- Du mercredi 08 Avril au lundi 27 Avril 2026

Le Compte Asso

Consulter les informations et effectuer les démarches administratives de votre association

[Découvrir le Compte Asso](#)

Comment créer un compte ?

Comment gérer mon association ?

Sérieusement utile, non ?
[Découvrez la suite !](#)



FFvolley



PROJETS SPORTIFS FÉDÉRAUX (PSF)

Note de cadrage de la campagne de subventions PSF 2026

FFvolley x Agence Nationale du Sport

Impératif avant de déposer votre dossier : vous devrez parcourir la « note de cadrage - PSF 2026 - FFvolley », qui vous apportera tous les éléments nécessaires pour renseigner un dossier conforme, et donc éligible au financement PSF

-

Axe fédéral : « Diversification de l'offre de pratique »

-

avec attention particulière portée au « parasport » notamment

TABLEAU DES DISPOSITIFS FÉDÉRAUX ÉLIGIBLES AU FINANCEMENT DU PSF 2026

OBJECTIF 1 : DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

1 - PUBLIC JEUNE - *Opérateurs : clubs & instances*

1 - A : Second degré (clubs jeunes, sections sportives, Classe à Horaire Aménagé Sportive, ...)

1 - B : École de volley & baby volley

1 - C : Autres actions (dispositifs ministériels, stages, opérations SMASHY en dehors du temps scolaire...)

→ **RAPPEL** : Les actions ayant lieu sur le temps scolaire (SMASHY à l'école notamment), ne sont plus finançables dans le cadre des PSF. Toute action se déroulant sur le temps scolaire sera refusée automatiquement.

2 - DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE PRATIQUE - *Opérateurs : clubs & instances*

2 - A : Développement de la pratique outdoor (beach, green, street, snow)

2 - B : Développement de la pratique loisirs / Compet'lib / Corpo / Collaboration associations affinitaires, ...

2 - C : Développement du Para-Volley (Volley Assis et Volley Sourd)

3 - POUR LES INSTANCES SEULEMENT : FORMATION, STRUCTURATION & ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

3 - A : **FORMATION** : Organisation de formations techniques ou à destination des dirigeants, encadrants, bénévoles, arbitres, enseignants, ...

3 - B : **STRUCTURATION & ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS**

OBJECTIF 2 : PROMOTION DU SPORT SANTÉ

DÉVELOPPEMENT DU VOLLEY SANTÉ (FIT, SOFT, ADAPTÉ) & VOLLEY SUR PRESCRIPTION MÉDICALE

Opérateurs : clubs & instances

OBJECTIF 3 : DÉVELOPPEMENT DE L'ÉTHIQUE ET DE LA CITOYENNETÉ

ÉTHIQUE, INTÉGRITÉ, RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

Opérateurs : clubs & instances

OBJECTIF 4 : ACCESSION AU SPORT DE HAUT NIVEAU

Détection – accession territoriale → **UNIQUEMENT LES LIGUES RÉGIONALES**

Perfectionnement – accession territoriale → **UNIQUEMENT LES PÔLES D'ANIMATION RÉGIONALE**

~~Formations & Compétitions~~ → Toute action déposée dans l'un de ses champs ne sera pas prise en compte par le service instructeur et sera déclarée inéligible

Opérateurs : structures inscrites dans le PPF (ligues régionales & Pôles d'Animation Régionale)



"Modalités/Dispositifs" fédéraux éligibles au financement	Opérateurs et exemples d'actions éligibles	Indicateurs (liste non exhaustive)	Exemples de ressources fédérales pour le montage de projets
<p>2- C. DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE PRATIQUE - PARA-VOLLEY (VOLLEY SOURD, VOLLEY ASSIS)</p>	<p>GSA: Création d'une section au sein du club, mise en place de créneaux réguliers de pratique à la discipline, mise en place d'actions de sensibilisation, mise en formation d'éducateurs et/ou d'arbitres, référencement auprès des organismes dédiés au handicap (Handiguide des sports, ...) , mise en place de conventions avec des structures spécialisées, mise en place d'actions spécifiques envers le public jeune, ...</p> <p>Instances: Mise en place d'actions de sensibilisation, de séminaires, organisation de compétitions et de formations, impulsion d'actions départementales/régionales, coordination et suivi de la pratique par les référents, mise en place d'actions spécifiques envers le public jeune, ...</p>	<p>GSA : Nombre d'actions/compétitions organisées, nombre de participation à des compétitions, nombre d'encadrants formés, nombre de structures partenaires, nombre de licences compétition extension Para Volley, obtention du label Volley Sourd ou Volley Assis, labellisation, référencement auprès des organismes dédiés au handicap, ...</p> <p>Instances : Réalisation d'actions de sensibilisation, de séminaires, de rencontres sportives et de formations, impulsion d'actions départementales/régionales, opérationnalité des référents sur le territoire, ...</p>	<p>Contact pour le Para-Volley: Quentin DOLO (quentin.dolo@ffvolley.org) et Chrystel BERNOU (chrystel.bernou@ffvolley.org)</p> <p>Webinaire "projets para-volley et PSF":+ stratégie fédérale Para Volley dans la note de cadrage PSF 2025 (disponible en annexe de la note de cadrage)</p>

A noter que toutes les structures bénéficiant d'une subvention sur cette thématique devront impérativement inscrire et recenser leurs activités dans le « Handiguide des Sports »

Description

Récurrence :

- Première demande
- Renouvellement

Intitulé = titre de votre projet (court et explicite)

Exemple : Ouverture d'une section Volley Assis

Période :

- Annuel
- Dates du projet

Si c'est un événement sur une date unique, il doit se dérouler impérativement sur l'année 2026.

Si c'est une action sur plusieurs dates ou sur une longue période (exemple : cycle d'interventions auprès d'un centre de rééducation), il doit impérativement débuter en 2026 et terminer avant le 30/06/2027.

Objectifs : chaque objectif doit être SMART !

- ✓ Spécifique
- ✓ Mesurable
- ✓ Acceptable / Atteignable / Ambitieux
- ✓ Réaliste
- ✓ Temporellement défini

Description : présenter le contexte du projet, les dates de réalisation, sa localisation, son porteur, son contenu, le déroulement (élaboration et mise en place), les moyens nécessaires, l'échéancier, etc.

Fédération : Fédération Française de Volley

Nature de l'aide : Projets Sportifs Fédéraux

Modalité de l'aide : Aide au projet

Objectifs opérationnels :

- « Développement de la pratique »

Modalité ou dispositif :

- « 2-C. Diversification de l'offre de pratique » pour le Para-Volley

Public bénéficiaire

Statut :

- Licenciés-Adhérents
- Grand public
- Public hors club

Tranche d'âge :

- Mineurs
- Etudiants
- Adultes
- Seniors
- Toutes tranches d'âge

Genre

- Majoritairement masculin
- Majoritairement féminin
- Mixte

Nombre

Commentaires

Type (validité) :

- Handicap / Parasport**
- Pathologies
- Valide
- Mixte

Territoire

Commentaires : lieu, secteur géographique

Type de territoire : indiquer lorsque votre structure ou vos actions sont situées sur des territoires carencés (QPV, communes ZRR, etc.)

Moyens humains

- Bénévoles participant à l'action
- Salariés
- Dont en CDI
- Dont en CDD
- Dont emplois aidés
- Volontaires en Service Civique

➤ Attention à préciser l'Equivalent Temps Plein annuel Travaillé (ETPT)

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutement(s) pour la mise en œuvre de l'action ?

- Oui / Non

Évaluation

Indicateurs au regard des objectifs annoncés :

- ✓ Renseigner au moins deux indicateurs quantitatifs (dont au moins un en lien avec la prise de licences et/ou le taux de renouvellement de vos licenciés)
 - ✓ Indicateur bloquant pour l'ANS – obligation fédérale d'en avoir 2

- ✓ Préciser la valeur minimale/maximale

- ✓ Indiquer si possible des indicateurs qualitatifs dans l'espace libre de saisie de texte

NB : ces indicateurs doivent être liés aux objectifs définis auparavant, ce qui permettra de mesurer s'ils ont été atteints, lors de la saisie du compte-rendu final.

Évaluation

- Nombre de séances d'initiation / d'actions de sensibilisation
- Nombre de personnes sensibilisées
- Nombre de licences compétition extension Para Volley (Assis ou Sourd)
- Référencement auprès de l' « Handiguide des sports »
- Nombre d'actions/compétitions organisées
- Nombre de participation à des compétitions
- Nombre d'encadrants formés (DRE2 M6 – DNE2 M11)
- Nombre de structures partenaires (centre de rééducation, prothésiste/orthoprothésiste, MDPH, hôpitaux,...)
- Obtention du label Volley Sourd ou Volley Assis
- Taux de satisfaction pour la mise en place d'un créneau de pratique pour la saison prochaine avec un objectif d'un pourcentage précis (exemple : 75%)



Chrystel BERNOU
Directrice de la Performance
Para-Volley
chrystel.bernou@ffvolley.org
07 71 07 95 88



FFvolley

www.ffvolley.org

Quentin DOLO
Chargé de mission
Para-Volley
quentin.dolo@ffvolley.org
07 80 91 76 12

